NUMERO LXXXV.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 24. Octobre 1800.

L'An sixième de la Liberté BATAVE.

De PÉTERSBOURG, *le* 30. *Septembre.*

Si les vuës politiques de notre Cour sont proportionnées à ses dispositions pour les effectuer, elles sont certainement des plus intéressantes pour l'*Europe*. L'Armée de *Lithuanie* se renforce par plusieurs nouveaux Bataillons: Mais, indépendamment de cette Armée & de celle, qui est rassemblée en *Volhynie*, il va s'en former, par ordre de l'Empereur, une troisième, qui sera commandée par le Veld-Maréchal Comte de *Soltikow*, second du nom: Son Point de rassemblement sera à *Witepsk*, sur la Frontière de l'ancienne *Lithuanie-Polonoise*: Elle sera composée de 8. Régimens de Cavalerie, parmi lesquels est celui des *Chevaliers de la Garde* & le propre Régiment des Cuirassiers de l'Empereur; 18. Régimens d'Infanterie, dans ce nombre le Régiment des Gardes, dont S. M. Elle-même est le Chef, & les deux que commandent les Grands-Ducs *Alexandre* & *Constantin*; 8. Bataillons de Grenadiers d'élite, le Bataillon des Chasseurs de la Garde, le Bataillon d'Artillerie de la Garde du Corps, avec 108. Pièces de campagne. Dans le cas que cette Armée doive entrer en Campagne, les Régimens de Garnison sont déjà désignés, qui formeront alors celle de *Pétersbourg*. — Sous la date du 20. de ce mois, il fut mis, d'après les intentions de Sa Majesté, à l'Ordre à *Gatschina*, " que S. A. Imp. " le Grand-Duc *Cesarewitsch Constantin* " *Pawlowitsch* appartiendroit à l'Armée, en " portant l'Uniforme général de la Cavale- " rie; " & sous la date du 21. " que le mê- " me Prince avoit été nommé à son ancien " Poste de Chef du Régiment des Gardes " à cheval. " Le Général Prince *Alexande* de *Würtemberg* a été nommé Chef du Régiment des Cuirassiers de *Chomakow*; & le Colonel Comte *von der Pahlen*, qui avoit reçu sa démission, il y a quelque tems, est rentré en service comme Aide-de-Camp du Général Comte *von der Pahlen* &c.

EXTRAIT *des Nouvelles de* VIENNE *du* 8. *Octobre.*

" L'arrangement du Ministère des Affaires-Etrangères est enfin connu définitivement L'Empereur a nommé le Comte *Louis* de *Cobenzel*, ci-devant Ambassadeur à la Cour de *Pétersbourg*, à la place du Baron de *Thugut*, Vice-Chancelier d'Etat au Département des Affaires-Etrangères; & en conséquence S. M. a envoyé, sous la date du 5. Octobre, aux Ministres-Etrangers une Notification, conçue en ces termes. " Sur les instances de mon Ministre des Conférences Baron de *Thugut* j'ai " été engagé à le décharger de la direction, " qu'il a euë jusqu'à présent, des Affaires- " Etrangeres, & à confier provisoirement cet- " te administration de la Chancelerie-privée " Aulique & d'Etat, réunie avec mon Cabi- " net, au Sr. *Louis* Comte de *Cobenzel*, ci- " devant Ambassadeur à la Cour Impériale de " *Russie*, que je nomme en même tems mon " *Ministre des Conférences & Vice-Chancelier* " *d'Etat.* (*Signé*) FRANÇOIS. " On croit, que le Comte de *Lehrbach*, s'étant excusé d'accepter la première place au timon des grandes affaires d'Etat, restera à présent revêtu du caractère de Ministre-Plénipotentiaire au Congrès de *Luneville*, mais qu'il fera préalablement un voyage à *Paris*. — Le Comte de *Cobenzel*, avant d'entrer dans les fonctions importantes, auxquelles il a été appellé, a rendu à son Maître le service de terminer heureusement les Négociations à *Carelsbad*, avec Mr. de *Kalitcheff*, Ministre de *Russie*: Les différends, survenus entre les deux Cours, y ont été arrangés à l'amiable, à ce que l'on apprend, & toutes les difficultés applanies, à la satisfaction de l'une & de l'autre; en conséquence de quoi Mr. de *Kalitcheff*, qui se trouve encore à *Prague*, viendra reprendre à *Vienne* son ancien Poste d'Ambassadeur de *Russie*. "

" En attendant l'issuë de la crise présente, les préparatifs Militaires se continuent avec la même activité. La première Division du Corps des Arquebusiers-Volontaires d'*Autriche* est déjà organisée & a reçu l'ordre de se mettre le 12. Octobre en marche, pour aller joindre l'Armée en *Allemagne*: Elle doit être suivie le 15. de la Division de Réserve du Régiment de *Preiss*, qui a été complettée par le dernier recrutement. Les Levées se poursuivent par-tout avec succès; & le vuide, que la dernière Campagne a causé dans les Armées, sera bientôt rempli. "

De STUTTGARDT, *le* 13. *Octobre.*

Les Généraux en chef des deux Armées en *Allemagne* employent respectivement le loisir, que leur laisse la prolongation de la Suspension-d'Armes, à visiter les différentes

Corps & positions sous leur Commandement. Ainsi le Général *Moreau* est arrivé le 5. de ce mois au soir d'*Augsbourg* à *Munich*, accompagné du Général *Macdonald* & d'un Cortège nombreux de Généraux & d'Officiers: Il a visité pendant sa route le Monument élevé cet Été à la mémoire de *Latour-d'Auvergne* sur les Hauteurs de *Neubourg*, où cet Officier renommé de la République a été tué, après le passage du *Danube* par l'Armée *Françoise*. Le Lieutenant-Général *Grenier* a reçu son Général en chef dans *Ratisbonne* avec beaucoup d'appareil, & lui a donné à son arrivée un Festin & un Bal brillants, auxquels plusieurs Ministres députés près la Diète *Germanique* ont été présens. Celui de *Prusse* a donné à son tour, le soir du 8. de ce mois, un Bal au Général *Moreau*, qui le lendemain au matin s'est remis en route avec sa Suite pour *Munich*, & se trouvoit le 10. au Château de *Nymphenbourg* près de cette Ville. — De son côté, l'Archiduc *Jean*, comme Commandant en chef de l'Armée *Autrichienne*, a entrepris avec le Quartier-Maître-Général de *Lauer* une tournée dans le *Tirol*, pour y faire l'inspection des Avant-Postes. Il se trouvoit le 27. Septembre à cet effet à *Inspruck*, d'où il a continué son voyage le lendemain. Les Compagnies d'Arquebusiers *Tiroliens*, formant ensemble un Corps d'environ 20,000. Habitans armés, ont obtenu la permission de retourner dans leurs foyers, à condition de conserver leur organisation Militaire jusqu'à la Paix, & de se tenir prêtes à se réunir de nouveau au premier appel. — Le Général *Lecourbe*, qui est arrivé le 7. de ce mois à *Strasbourg* pour se rendre à *Paris*, est remplacé dans le Commandement de l'Aile droite de l'Armée *Françoise* du *Rhin* par le Général *Montrichard*.

Cependant le Courier, qui porte à *Vienne* les Passeports *François* pour le Comte de *Cobenzel*, chargé par l'Empereur des Négociations avec la République, est passé le 9. dans la matinée à *Pforzheim*. On lui a mis dans la bouche des propos importans, qu'il auroit tenus en cet endroit au Maître-de-Poste, sçavoir, " qu'à son passage à ,, *Strasbourg* on venoit d'y apprendre de ,, *Paris* par le Télégraphe, que l'Ex-Prince *Charles* de *Hesse-Rhinfels* avoit tiré ,, sur le *Premier-Consul* au sortir de l'*Opéra*; & que *Felix Lepelletier* & l'Ex-Général *Rossignol* l'avoient en même tems ,, frappé de coups de stilet; que néanmoins ses blessures n'étoient pas mortelles; & que les trois Assassins avoient été ,, arrêtés, ainsi que deux Généraux *François* ,, *çois* qui étoient du Complot. " Cette Nouvelle extraordinaire, répandue depuis trois jours en *Souabe* & commentée par tous les Journaux, a été renforcée encore dans le Public par le dire vrai ou supposé de tres Couriers venant de *France*. En attendant on a déjà commencé à modifier cette Nouvelle, en lui substituant, d'après des Lettres de *Strasbourg* du 9. de ce mois, ,, de la découverte d'un Complot contre ,, la vie de *Bonaparte* avant son exécution ,, & de l'arrestation ou la dispersion de ,, Conjurés. " Quoiqu'il en soit de ces rapports, de tels bruits méritent l'attention des Observateurs & appartiennent à l'Histoire.

De BASLE, *le 6. Octobre.*

On a craint avec raison, que le rétablissement des *Dixmes* & des Cens ne rencontrât de grands obstacles. On vient d'en faire l'épreuve, en exigeant le payement, déjà donné en Décembre dernier, des intérêts du remplacement des Cens échus en 1798. & 1799. Déjà dans différents Cantons cette mesure a occasionné des troubles violens parmi les Habitans des Campagnes qui refusent à s'y soumettre. Dans le Canton en particulier, plusieurs Communes rurales se sont insurgées pour soutenir leur refus par la force. On a été obligé de faire marcher contre eux cent Hommes de Troupes *Suisses*; mais ce Détachement étoit trop foible. Il rencontra environ mille Paysans armés, qui lui firent une trentaine de Prisonniers. Ils renvoyèrent néanmoins ces Prisonniers le lendemain; surquoi le Citoyen *Tschokke*, notre Préfet actuel, alla trouver les Mécontens & chercha à les adoucir: mais ses exhortations n'eurent pas d'abord tout l'effet, qu'il en attendoit. Cependant, après de longs pourparlers, une Députation s'est présentée hier ici, & a promis, qu'une partie de l'imposition seroit payée sur-le-champ, pourvu qu'on accordât du tems pour payer le reste. Le Citoyen *Tschokke* s'est engagé à appuyer leur demande. Il paroît, que les Paysans ont commencé à se relâcher de leurs prétentions, en apprenant qu'on envoyoit contre eux des Détachemens de Cavalerie & d'Infanterie *Helvétique*, de *Berne* & de *Soleure*.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS, *depuis qu'au* 26. Vendémiaire (18. *Octobre*) ,, Après l'Annonce, faite le 19. *Vendémiaire* (11. Octobre) par le *Préfet*

tice, de l'arreſtation dans la ſoirée du 18. (10. Octobre) de pluſieurs Individus, prêts à mettre le feu à la Salle de l'Opéra, *pour profiter du deſordre*, — après cet Avis, toutes les Feuilles de la Capitale ont gardé pendant cinq jours le *ſilence le plus profond* ſur cette découverte d'un Complot, qui de bouche en bouche gagnoit d'importance. Ce ſilence n'a été interrompu que le 24. *Vendémiaire*, par la publication d'une ſeconde *Note de la Police*, ſortie la veille des bureaux de ce Miniſtère, & que nous répéterons ici textuellement, quoique nous en ayons déjà fait connoître la ſubſtance (dans notre dernier Supplément.) Voici cette Note, datée du 23. *Vendémiaire*."

"*Dans les premiers jours de la ſeconde Décade de* Vendémiaire, *on fut inſtruit, qu'un nommé* Demerville, *demeurant* Rue des Moulins, No. 24, *avoit diſtribué de l'Argent, & que quelques Scélérats bien connus fréquentoient ſa Maiſon. — On ſçut préciſément, le* 17. (9. *Octobre*,) *que onze d'entre eux devoient ſe jetter ſur le* Premier-Conſul *à ſa ſortie de l'Opéra. Ces Individus étant connus, la Police avoit pris de ſévères meſures de ſurveillance. Le* 18. (10. *Octobre*,) *deux de ces Scélérats*, Romains *refugiés, dont un nommé* Ceracchi, *furent arrêtés dans les Couloirs de l'Opéra; ils étoient armés de Coutelas.* Demerville & *quelques-uns de ſes Complices ont été arrêtés dans la nuit. On eſt à la pourſuite des autres.* Demerville & Ceracchi *ont tout avoué. — Ces malheureux ſont, pour la plûpart, des Individus, accoutumés au Crime* par les Maſſacres de Septembre & ceux de Verſailles."

"La veille de l'émiſſion de cette Note, le Conſeil-d'Etat en Corps, ainſi que pluſieurs Membres individuels du *Sénat-Conſervateur*, s'étoient déjà rendus à l'Audience du *Premier-Conſul*, à ſon retour de la *Malmaiſon*, ſa retraite habituelle, "pour le féliciter du bonheur d'*avoir échappé aux dangers*, dont ſes jours avoient été menacés, le 18. de ce mois, au Spectacle de la République." Le Corps entier du *Tribunat* a imité avant-hier cet exemple; &, de même que les Conſeillers-d'Etat & les *Sénateurs*, les *Tribuns* ont inſiſté ſur la pourſuite des Coupables, pour convaincre la *France*, que la Conſpiration annoncée, quoique couverte d'abord de l'ombre du myſtère, n'eſt pas du grand nombre de celles, qui ont été *inventées à plaiſir* depuis la Révolution. Voici l'Avis officiel, publié hier ſur la préſentation du *Tribunat* au *Premier-Conſul*, de celle des Officiers de la Garde conſulaire."

"Les Membres du *Tribunat* ſe ſont rendus le 24. *Vendémiaire* au Palais du Gouvernement. Ils ont été introduits par le Conſeiller d'Etat *Benezech* & par le Miniſtre de la Juſtice dans le Cabinet des *Conſuls*, où ſe trouvoient raſſemblés les Miniſtres, les Conſeillers-d'Etat, & les Officiers compoſant les Etat-Majors de la Garde Conſulaire & de la dix-ſeptième Diviſion. Le Citoyen *Creſſous*, de l'*Hérault*, Préſident du *Tribunat*, portoit la parole. Il s'eſt exprimé en ces termes:"

"CITOYEN PREMIER-CONSUL, *Chaque Membre du* Tribunat *a appris avec la plus vive émotion & l'indignation la plus profonde le Complot, dirigé principalement contre votre Perſonne. Si nous ne ſommes pas venus ſur-le-champ vous l'exprimer individuellement, c'eſt parce que nous avons penſé, qu'il étoit plus utile à la choſe publique de vous porter le vœu du* Tribunat.

"*Attenter à la vie du Premier-Magiſtrat de la République, c'eſt mettre en danger tous les bons* François *& la République elle-même. Défendez-vous de votre généroſité naturelle; c'eſt un Crime public, c'eſt un* Crime de Lèſe-Nation, *qu'il s'agit de punir.*

"*Ne vous le diſſimulez point*, CITOYEN PREMIER-CONSUL; *il y a eu tant de Conſpirations, à tant d'époques & ſous tant de couleurs diverſes*, qui n'ont été ſuivies ni de Preuves ni de Jugement, *qu'une grande partie des bons Citoyens eſt tombée, à cet égard, dans une* incrédulité funeſte: *Il eſt tems de la faire ceſſer. Un Gouvernement auſſi juſte, auſſi ſage, que celui dont vous êtes le Chef, n'annoncera jamais que des Conſpirations réelles & férieuſes; mais auſſi, une fois annoncées, il contracte l'engagement d'en faire pourſuivre les Auteurs avec toute la ſolemnité & la rigueur des Loix. C'eſt ainſi qu'il raſſurera enfin tous les Amis de la République, & leur donnera l'occaſion de manifeſter les ſentimens de confiance & de reconnoiſſance, qui ſont dûs au bien que vous avez fait, & au bien plus grand encore que vous êtes en état de faire."*

"Le *Premier-Conſul* a répondu:"

"*Je remercie le* Tribunat *de cette preuve d'affection. — Je n'ai point réellement couru de dangers. . . . Ces ſept ou huit malheureux, pour avoir la volonté, n'avoient pas le pouvoir de commettre les Crimes, qu'ils méditoient. . . . Indépendamment de l'aſſiſtance de tous les Citoyens, qui étoient au Spectacle, j'avois avec moi un Piquet de cette brave Garde* [Conſulaire] *. . . . Les miſérables n'auroient pu ſupporter ſes regards.*"

"*La Police avoit pris des meſures plus efficaces encore.*"

"*J'entre dans tous ces détails, parce qu'il eſt peut-être néceſſaire, que la* France *ſache, que la vie de ſon premier Magiſtrat n'eſt expoſée dans aucune circonſtance. Tant qu'il ſera inveſti de la* confiance de la

,, Nation, il sçaura remplir la tâche, qui ,, lui a été imposée. "

,, Si jamais il étoit dans sa destinée de perdre cette confiance, il ne mettroit plus de ,, prix à une vie, qui n'inspireroit plus d'intérêt aux François. "

,, Les Officiers de la Garde ont été présentés ensuite au *Premier-Consul*, pour lui exprimer, au nom de la Garde, leur indignation contre les Scélerats, qui ont été méditer un si grand Crime. Le *Premier-Consul* leur a répété ce qu'il venoit de dire au *Tribunat*, ,, qu'il n'avoit couru aucun *danger réel*, puis- ,, qu'au moment où la Police faisoit saisir ces ,, misérables, il avoit avec lui le Piquet de service, & qu'on est à l'abri de toute ... ,, lorsqu'on est entouré d'aussi braves ... "

,, Hier, les principaux Fonctionnaires du Département & de la Commune de Paris ont été admis auprès du *Premier-Consul*, pour lui exprimer leurs sentimens au sujet du Complot tramé contre sa vie. Nous rapporterons (*dans le* Supplément) le Discours, prononcé par le *Préfet de la Seine* ... leur nom; ainsi que la Réponse du *Premier-Consul*. "

,, Le Général *Lecourbe* est arrivé ... jours passés de *Strasbourg* à *Paris*. "

,, Le *Tiers-Consolidé* est à 36. pour-cent.

Par ordre supérieur ECHENIQUE, REYNDERS & Comp. *à* AMSTERDAM, *avertissent, qu'on vaquera au 1. Novembre prochain, au Comptoir des Caissiers* GERRIT ... LER & Fils, *au payement des Coupons d'Intérêts, échus alors des Obligations non converties de la* troisième Négociation *pour les Canaux d'*Arragon & Tauste *à trois & demi pour cent, faite par* Echenique & Sanchez. *Les nouveaux Coupons pour les dites Obligations converties seront délivrés le 1. Mars prochain au Comptoir d'*Echenique, Reynders & Comp. *sus-dit*.

A. & J. HONKOOP, *Libraires à* LEYDE, *vendront le 24. Novembre prochain & jours suivans (au lieu du 20. Octobre) la très-belle Bibliothèque de feu le célèbre* N. L. BURMANNUS, *en son vivant Docteur en Médecine & Professeur en Botanique à Amsterdam; consistant en beaucoup d'Ouvrages considérables & précieux en plusieurs Sciences & Langues, tels que:* In Folio: Medicæ Artis Principes apud STEPHANUM. HIPPOCRATIS & GALENI Opera omnia Charterii. ALBINI Tab. Anat. *compl.* HALLER, SANDIFORT Museum Anatomicum, *premières Epreuves sur Papier des Indes.* BIDLOO, CAMPER, VICQ D'AZYR, (*supérieurement coloriés;*) MASCAGNI, MONRO, HUNTER *Tab. Anatomiques.* Hortus Eystettensis, Hortus Malabaricus, Morison, Martyn; Miller & Blackwell's, *coloriés;* Hill, Rumphius, Plumier, ... nius, Hortus Romanus, & Buchoz, *coloriés;* Hortus Amstelædamensis, *colorié;* ... menn, *colorié;* PLINIUS Harduini; Petiver, Knorr & Catesby, *coloriés;* Sloane, Seba, Scheuchzer, Aldrovandus, LISTER Hist. Conchylior; ERASMI Opera omnia. In Quarto: Haller, Albinus, Sandifort &c. Tournefort; Burmannus, Plantæ ... næ, *coloriées;* Dillenus, Hist. Mascor., Scheffer, *coloriés;* Thumberg, du Hamel du Monceau, Hirschfeld, Buffon, Brisson, Reaumur, Stol, Edward & Drury, *color.* ... *color.* Acta Acad. & Societ. Variar; COOK, *Voyages 13. Vol. avec superbes Figures* ... piets. Hogarth's Printworks &c. *De plus une Collection rare & choisie de Plantes, Oiseaux, Poissons & Quadrupèdes &c. tant dessinés que coloriés. Le Catalogue se trouve chez les principaux Libraires, tant dans ce Pays que chez l'Etranger.*

On se propose de vendre dans le mois de Juillet prochain le Fonds de Librairie de *Mr.* D. J. CHANGUION, *en son vivant Libraire à* AMSTERDAM. *Ce Fonds, provenant d'une Maison, qui subsiste depuis plus de 75. ans, est composé d'un Assortiment considérable de Livres en tout genre & Facultés; il s'y trouve quantité d'Articles devenus rares dans le Commerce, plusieurs bons Articles de Fonds ou Copies, tels que le* Dictionnaire de P. MARIN, *celui de* CHAMBAUD & ROBINET; *le* Traité général de Commerce *par* RICARD; *l'*Histoire générale des Voyages; *les* Oeuvres de BOILEAU, in Folio, *gr.* 8° & 12mo; *les* Oeuvres de FONTENELLE; *les* Oeuvres de ROUSSEAU; *entre les* ... mons de BLAIR &c. *Le tout se vendra publiquement à* AMSTERDAM *entre les ... convenables, à des conditions très-raisonnables. Les Catalogues seront distribués à tems convenable avant la Vente, dans la Maison du Défunt chez ses Successeurs, la* Veuve CHANGUION & DEN HENGST.

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUES, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

NUMERO LXXXV.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 24. Octobre 1800.

L'An ſixième de la Liberté BATAVE.

DE NAPLES, *le 15. Septembre.* On s'occupe avec activité de la formation & de l'organiſation de 60. Régimens Bourgeois, ſçavoir 14. dans la Ville de *Naples*, & 46. dans les Provinces, dont 16. de Dragons & 44. d'Infanterie, conformément à l'Ordonnance Royale, qui a paru à la fin du mois dernier. Sa Majeſté *Sicilienne* a expoſé la nature & le but de cet Armement National dans le Préambule de l'Edit y relatif, de la manière ſuivante. " Notre Royaume de *Naples* eſt enfin délivré des Ennemis extérieurs par le ſecours de ſes braves & loyaux Habitans, qui, réunis aux Troupes Royales & ſoutenus par nos puiſſans Alliés, ont expulſé à main armée ceux, par qui cet Etat avoit été envahi, & ont réprimé les Séditieux. Nous croyons donc le moment favorable de faire une diſtribution régulière & proportionnée des Forces Nationales, pour conſerver le fruit de tant de travaux & aſſurer ſolidement la défenſe du Royaume & la tranquillité publique, de manière que ce grand objet ſoit atteint, ſans qu'il en réſulte aucune charge pour nos chers Sujets. En conſéquence, en même tems que nous voulons pourvoir à l'accroiſſement & à l'organiſation des divers Corps Militaires de toutes Armes, qui ſeront continuellement ſoldés & en état de ſervice actif, — nous ordonnons les meſures ſuivantes pour la création & l'organiſation des Corps de Milices Bourgeoiſes, qui doivent former en grande partie la force de l'Etat, maintenir la tranquillité dans l'intérieur de la Monarchie, & la faire reſpecter au-dehors, s'il le faut, comme tous les autres Corps compoſant actuellement notre Armée Royale." — Le crédit public vient d'éprouver ici une grande amélioration par ſuite de l'extinction entière du Papier-Monnoie. Les *Fois de crédit de Police*, pour autant qu'elles n'ont pas été épuiſées par la Vente des Biens confiſqués, ont toutes dû être délivrées au Tréſor public à raiſon de 3. pour-cent d'intérêt annuel. Suivant les Lettres de *Meſſine* du 1. de ce mois, l'Empereur de *Ruſſie*, en qualité de Grand-Maître de l'Ordre de *Malte*, a conféré au Prince *Léopold*, Fils de notre Souverain, agé de 10. ans, le Grand-Prieuré de *Meſſine*, qui étoit vacant par la mort du Bailli de *Surgi*. Sa Maj. Imp. *Ruſſe* a auſſi nommé le Bailli *Caraccioli S. Eremo* pour la repréſenter dans ſa ſuſdite qualité, ſous le titre de Miniſtre-Plénipotentiaire, auprès de Sa Maj. *Sicilienne*.

DE PRAGUE, *le 6. Octobre.* L'on a enfin la ſatisfaction de pouvoir annoncer, que le ſanté de l'Archiduc *Charles*, ſi elle n'eſt pas tout-à-fait rétablie & conſolidée, l'eſt au moins au point, qu'il paroît de nouveau en public, & que le 2. de ce mois, accompagné de pluſieurs Généraux, il a aſſiſté aux exercices Militaires & évolutions du premier Régiment d'Artillerie dans la Plaine de *Bübna*. Le 4. Fête du Nom de l'Empereur, S. A. R. vint au Spectacle, pour la première fois depuis ſon rétabliſſement; & fut l'objet des applaudiſſemens auſſi vifs qu'univerſels Elle reçut les témoignages les moins équivoques du reſpect & de l'attachement, que lui ont voué tous les fidèles Sujets de l'*Auguſte*. Peu de jours auparavant, le 29. Septembre, l'Amiral Lord *Nelſon*, qui étoit arrivé ici la veille de *Vienne*, eut une Audience de ce Prince, qui lui fit le même accueil, que ce célèbre Guerrier a reçu de la Famille Impériale & du Public de *Vienne*. Le 30. il continua avec le Miniſtre *Britannique* près la Cour des *Deux-Siciles*, le Chevalier *Hamilton* & Lady *Hamilton*, ſon voyage par *Dresde*, pour retourner en *Angleterre*.

EXTRAIT d'une Lettre de VIENNE *du 8. Octobre.*

" Nous avons dit (*dans notre dernier* Supplément,) qu'il ne paroiſſoit pas ſûr encore alors, de quelle manière le Cabinet Impérial ſeroit compoſé. En effet, l'événement a prouvé, que le Comte de *Lehrbach* n'avoit point ſuccédé au Vice-Chancelier Baron de *Thugut*, comme l'on avoit perſuadé généralement: Mais l'on ſe trompoit auſſi, en regardant comme certaine la nomination du Comte *Louis* de *Cobenzel* au Poſte de Plénipotentiaire au Congrès de *Luneville*. Il paroît à préſent, que le choix pour les deux Places a été incertain entre ces deux Négociateurs. Enfin ce fut Dimanche, 5. Octobre, au ſoir, que Mr. de *Cobenzel* reçut de l'Empereur un Billet très-gracieux, par lequel S. M. le nommoit Vice-Chancelier de Cour & d'Etat & Miniſtre des Affaires-Etrangères. Le lendemain, le Prince de *Stahremberg*, en qualité de

Grand-Maître de la Cour, fit, par un Billet-Circulaire, la notification de ce choix aux Ch
des différentes Chancelleries & Départemens: Il portoit, " que, sur les instances réitérées
„ Baron de *Thugut*, Sa Maj. avoit accepté sa démission, en le nommant néanmoins Ch
„ *lier-d'Etat* pour le Département d'*Italie*; que S. M. avoit confié le Ministère des Affa
„ Etrangères au Comte de *Cobenzel* avec le Titre de *Vice-Chancelier de Cour & d'Etat*,
„ le Bureau resteroit à l'avenir réuni au Cabinet-Privé de l'Empereur. " Aujourd'hui
Comte de *Cobenzel* a été installé dans les fonctions de sa Place éminente; &, pendant
Cérémonie, les Membres du *Corps Diplomatique* ont reçu, de la part du Baron de *Thu*
un Billet, où il étoit dit en substance, " que, comme il avoit plû à l'Empereur, sur les
„ stances du Sous-signé, de le décharger de la direction du Département des Affaires-E
„ gères, & de la confier à M. le Comte *Louis* de *Cobenzel*, que S. M. avoit en même
„ nommé *Ministre des Conférences* & *Vice-Chancelier de Cour & d'Etat*, lui Sous-signé a
„ pressoit d'en informer M. . . . . ., en le prévenant de s'adresser doresnavant à M. le C
„ te de *Cobenzel*, pour tout ce dont il seroit chargé de la part de sa Cour; lequel auroit
„ de lui communiquer les Résolutions de S. M. à ce sujet, en assurant au reste &c. "
même tems le Comte de *Lehrbach* a été nommé *Ministre-d'Etat*; & nous apprenons
S. M. s'est réservé de s'expliquer sur sa destination ultérieure, d'où l'on infère, qu'il
chargé de nouveau, ainsi qu'il l'a déjà été à *Rastadt*, de stipuler les intérêts particuliers
l'*Autriche* dans les Négociations avec la *France*, tandis que le Comte de *Metternich* sera
gé de ceux du Corps *Germanique*, au cas que la voye puisse s'applanir, pour convenir
Congrès de *Luneville* d'une Pacification entre la *France* & l'*Empire*. "

„ L'arrivée du Courier, venu de *Pétersbourg* le 3. de ce mois, a ranimé non-seulement
(*ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier* Supplément) la confiance de voir renaître
bonne intelligence entre les deux Cours Impériales: L'on assure encore depuis hier, qu'il
casion de cette réconciliation le Prince *Charles* d'*Auersperg* se rendra incessamment, pour
mission particulière, à la Cour de *Russie*, revêtu du brillant Caractère d'Ambassadeur-Extr
dinaire de notre Souverain, tandis que la Légation ordinaire de notre Cour à *Pétersbourg*
remplie par le Comte de *Westphalen*, avec le Caractère d'Envoyé. L'on se flatte, que l'
pereur *Paul* I. qui ne s'est jamais départi de ses principes, relativement au Droit-Public
ral de l'*Europe*, les fera valoir avec l'énergie, que ses Forces le mettent à même de déploy
pour rétablir l'équilibre Politique & rendre enfin la Paix à l'*Europe*. En attendant, l'
thousiasme pour voler à la défense de la Patrie, menacée de nouveau jusques dans ses Pro
ces intérieures par les progrès des Armes *Françoises*, est devenu général en *Hongrie*, en
ravie, en *Bohême*. Dans ce dernier Royaume l'Empereur, par une Résolution émanée i
diatement de lui, a donné au Prince *Charles*, son Frère, dont on a la satisfaction d'appr
le parfait rétablissement, les Pouvoirs les plus étendus pour tout ce qui concerne le Co
dement-Général du Royaume & l'*Insurrection* de tous les Hommes, en état de porter les
mes, tant dans la *Bohême* qu'en *Moravie*. Ces Pouvoirs sont si illimités, que l'Archi
dépend que de ses propres lumières & ne doit compte à personne. Comme il est extrêm
aimé, & que le Peuple de la *Bohême* a la plus grande confiance dans son habileté & sa v
il n'y a aucun lieu de douter, qu'il ne s'y forme une Armée de 50. mille *Insurgens* au m
prêts à défendre leurs foyers dans tous les cas, même à grossir l'Armée sur le *Danube*,
que le Gouvernement *François* insiste sur des conditions, incompâtibles avec la sûreté ou l'
neur de la Monarchie *Autrichienne*. Il sera formé un Corps de Réserve très-nomb
dans les environs de *Vienne*. "

„ Quelques Avis d'*Italie* contiennent un Rapport, qu'on peut citer, sans le garantir,
qu'il fut question, dit-on, de la prolongation de l'Armistice en *Italie*, le Général *Bru*
sçavoir à notre Commandant en Chef, que le Gouvernement *François* n'y pouvoit consen
à moins d'avoir aussi des Places fortes pour *gage* & *sûreté* en *Italie*, comme en *Allem*
Le Général de *Bellegarde* répondit, qu'il n'en avoit été question que pour cette dernière
qu'il n'entendoit point, qu'il dût y en avoir aussi pour l'*Italie*: Sur cela, ajoute-t-on,
ne répliqua, " qu'il alloit donc recommencer les hostilités à tel jour; " & *Bellegarde*,
côté, " qu'il étoit prêt à le recevoir à tout moment, dès qu'il jugeroit à-propos de l'attaq
Depuis ce tems, il n'a plus été question de *gages pour les intentions pacifiques de l'Emp*
en *Italie*; & les hostilités n'ont point recommencé. "

*SUITE de l'*EXTRAIT *des Nouvelles de* PARIS *jusqu'au* 26. Vendémiaire (18. *Octob*

„ Le silence, qui a été gardé pendant plusieurs jours depuis la découverte de la Co
ration à l'*Opéra*, a donné nécessairement lieu à des observations préalables dans tou
Feuilles, qui en rendent compte à-présent: " Le 18. au soir (dit le *Journal du Comm*
„ à la sortie de l'*Opéra*, le bruit se répandit, que *Bonaparte* y avoit couru le
„ d'être assassiné, & que les Scélérats, qui en avoient ourdi le projet, venoient
„ arrêtés dans la Salle même du Spectacle, où ils se proposoient d'exécuter leur
„ plot. Cette Nouvelle, qui fit grande sensation dans *Paris*, & qui fit frémir tou
„ bons Citoyens sur les dangers, auxquels la *tranquillité* de la *France* venoit d'ê

posée, fut gardée sous silence par les *Journaux*, parce qu'aucun d'eux n'osa hazarder des conjectures sur un événement si grave, dont on avoit encore des détails si vagues & si peu certains. Le *Journal officiel* est le premier, qui lève le voile, qui couvroit cet attentat, tramé contre le repos public. " — La *Gazette* de *France*, en publiant hier les premiers détails authentiques du Complot manqué, les a fait précéder également des remarques suivantes. " Nos Lecteurs (dit-elle) se rappellent sans doute la *Note de Police*, par laquelle on instruisoit le Public, que le 18. de ce mois on avoit arrêté à l'*Opéra* des Hommes, dont le Projet étoit de mettre le feu à la Salle, pour voler avec plus de facilité. Puisque la Police (continuë-t-elle) s'étoit chargée de donner une explication, & qu'un Journal *mi-officiel* s'étoit empressé de démentir d'avance tous les bruits, qu'on répandoit sur cette arrestation, le silence devenoit un *devoir*; & aucun Journaliste ne l'a trahi. Cependant, dès le soir même, on sçavoit généralement dans tout *Paris*, que l'intention de ces Scélérats étoit de causer une grande rumeur, pour attenter à la vie du *Premier-Consul*. Nous ne ferons aucune réflexion sur cet horrible projet; on sçait, que nous nous sommes plus d'une fois exposés à la censure, pour avoir avoué hautement, que nous repoussions *par instinct* l'admiration dont les Siècles ont enveloppé le Meurtre de *César*. Nous resterons éternellement convaincus, qu'il n'appartient à qui que ce soit d'*assassiner au nom du Ciel ou de la Patrie*; & l'expérience a prouvé, qu'une action criminelle, quel qu'en soit le motif, produit des malheurs toujours plus grands que ceux qu'elle prétendoit détourner. *César* étoit plus nécessaire à *Rome* que le poignard de *Brutus*; &, à ne juger les Hommes que par leur *utilité*, qui fut jamais plus indispensable à la *France*, que celui dont des Scélérats méditoient la mort? " — Aux témoignages d'intérêt, que le *Premier-Consul* a reçus dans la présente occasion, de la part des *Sénateurs*, des *Tribuns*, & des *Conseillers-d'Etat*, les principaux Fonctionnaires du Département & de la Commune de Paris ont joint hier les leurs. Le *Journal officiel* donne aujourd'hui le Discours, prononcé au nom des derniers, avec la Réponse du *Premier-Consul*: Il y ajoute les exercices du *Tribunal de Cassation*, qui a mieux aimé supprimer l'expression de sa sensibilité, de paroître prévenu contre les Criminels, qu'il pourroit être appellé à juger. Voici ce qu'il dit sur l'un & l'autre sujet, ainsi que sur l'accueil, que le Public a fait au *Premier-Consul* à la Parade d'hier. "

Le *Préfet* de *la Seine*, le Secrétaire-Général de la Préfecture, les Maires & Adjoints des Municipalités de *Paris* ont été admis [le 25. *Vendémiaire*] à l'Audience du *Premier-Consul*. Le *Préfet*, portant la parole, s'est exprimé en ces termes. "

CITOYEN CONSUL, *Les Fonctionnaires Administrateurs du Département de la* Seine, *Municipaux de la Commune de* Paris, *viennent, au nom de leurs Concitoyens vous exprimer l'indignation profonde, qu'ils ont ressentie à la Nouvelle de l'attentat médité contre votre personne. Dès le lendemain de l'arrestation des Coupables, l'opinion publique nous pressoit de vous porter auprès de vous son organe; & nous l'aurions été, si vous n'eussiez entrepris de vous dérober aux témoignages de l'intérêt public, en* commandant d'ignorer le danger, que vous aviez couru. *Mais il n'est pas en votre pouvoir*, CITOYEN CONSUL, *de faire, qu'un tel événement fût longtems un secret pour la grande Commune, qui, vous comptant son* premier Citoyen, *est responsable de votre conservation aux autres Communes de la République. Trop d'intérêts se rattachent à votre existence*, CITOYEN CONSUL, *pour que des Complots, qui la menacent, ne deviennent pas un sujet de douleur publique, comme les soins, qui l'ont garantie, seront un sujet de reconnoissance & de joye Nationale; & en* France *on ne sçait pas encore longtems de telles affections. La* Providence, *qui, en* Vendémiaire *an* 8, *vous ramena d'Egypte, & qui à* Marengo *sembla vous préserver malgré vous de tous les périls, du milieu desquels vous fites sortir la Victoire; qui enfin, le* 18. Vendémiaire *an* 9, *vient de vous sauver de la fureur des Assassins, est, permettez-nous de vous le dire, la* Providence *de la France bien plus que la votre; elle n'a pas voulu, qu'une année si belle, si pleine d'événemens heureux, & destinée à occuper une aussi grande place dans le souvenir des Hommes, terminée à-coup par un détestable Crime, méritât ainsi d'être retranchée de nos Annales. Que les ennemis de la* France *cessent donc de conjurer sa perte & de vouloir la votre; & qu'enfin ils se soumettent à cette destinée, qui, plus puissante que tous les Complots, assure l'affermissement de la République par votre conservation, & votre conservation par son affermissement.* CITOYEN CONSUL, *nous ne vous parlons pas des Coupables; ils ne sont pas en votre pouvoir; ils appartiennent à la Loi.* "

Le *Premier-Consul*, après avoir entendu ce Discours, s'est entretenu longtems avec les Maires de *Paris*: Voici différents fragmens de ce que nous avons retenu de cette conversation. "

„ Le Gouvernement (a dit le *Premier-Conſul*) mérite l'affection du Peuple de *Paris*. „ Il eſt vrai de dire, que votre Cité eſt reſponſable à la *France* entière de la ſûreté de „ mier Magiſtrat de la République. . . . . Je dois déclarer, que dans aucun tems cette „ Commune n'a montré plus d'attachement à ſon Gouvernement; jamais il n'y eut beſoin „ moins de Troupes de ligne, même pour y maintenir la Police. Ma confiance particu„ dans toutes les Claſſes du Peuple de la Capitale n'a point de bornes: Si j'étois abſent, „ j'éprouvaſſe le beſoin d'un aſyle, c'eſt au milieu de *Paris* que je viendrois le trouver. „ me ſuis fait remettre ſous les yeux tout ce que l'on a pu trouver ſur les événemens les „ deſaſtreux, qui ont eu lieu dans la Ville de *Paris*, dans ces dix dernières années: je „ déclarer, pour la décharge du Peuple de *Paris*, aux yeux des Nations & des Siècles „ nir, que le nombre des *méchans Citoyens* a toujours été extrêmement petit. Sur 400. „ ſuis aſſuré, que plus des deux tiers étoient étrangers à la Ville de *Paris*. Soixante ou „ tre-vingt ont ſeuls *ſurvécu à la Révolution*. — Vos fonctions vous appellent à com„ quer tous les jours avec un grand nombre de Citoyens; dites-leur, que *gouverner la* „ *après dix ans d'événemens auſſi extraordinaires eſt une tâche difficile*. La penſée de trav„ pour *le meilleur & le plus puiſſant Peuple de la Terre* a beſoin elle-même d'être aſſocié „ tableau du bonheur des Familles, de l'*amélioration de la Morale publique*, & des pro„ de l'Induſtrie, je dirois même aux témoignages de l'affection & du contentement de la Nat„

„ Le Citoyen *Bigot Preameneu*, s'entretenant avec le *Premier-Conſul* de ce qui fait le de toutes les converſations, exprimoit les regrets du *Tribunal de Caſſation* de ne s'être pas ſenté pour lui témoigner ſes ſentimens; mais que, comme il ſeroit poſſible, que les Coup fuſſent pourſuivis criminellement, & que cette affaire reſſortit du *Tribunal de Caſſation* vouloit reſter impaſſible autant au moins qu'il le pourroit. Le *Premier-Conſul* répo„ *Citoyen* Preameneu, *plût au Ciel, que depuis dix ans nos Tribunaux eufſent toujours* „ *principes*, que de Victimes de moins!!! . . . . "

„ La grande Parade du *Quintidi* avoit attiré aujourd'hui [25. *Vendémiaire*] des Spect encore plus nombreux qu'à l'ordinaire. Le *Premier-Conſul* n'étoit pas ſorti depuis quelques Lorsqu'il a paru, des acclamations unanimes & ſpontanées ſe ſont fait entendre dans l'en où les Troupes étoient raſſemblées, & dans les lieux voiſins que la foule des Citoyens rempli

„ La part, que deux *Romains* ont eue à la Conjuration, a engagé la Police à r bler de ſévérité envers les *Italiens* réfugiés. Il a été enjoint le 23. *Vendémiaire* à ceux, qui ſe trouvoient encore à *Paris*, ſauf les exceptions particulières, de prend fuite des Paſſeports pour *Milan*, & de partir auſſi-tôt, ſous peine d'être condu Brigade en Brigade hors le Territoire de la République. "

De LEYDE, *le* 23. *Octobre*. Les *Nouvelles de* PARIS *du* 19. *Octobre* annoncent l'a en cette Ville du Général *Moreau*, avec le Général de Brigade *Lahorie*, le Signataire des Conventions d'Armiſtice, concluës ſucceſſivement entre les deux Armées en *Allemagne*. apprend par les mêmes Nouvelles le changement, opéré le 4. Octobre par le Général *Jo* dans le Gouvernement *Piémontois*, qui, de même que celui de la *Cisalpine*, a été réduit petit nombre de Membres pour la ſûreté du Pays & de l'Armée. Nous en rendrons co l'Ordinaire prochain, ainſi que de la ſéparation des Inſurgés du Canton de *Baſle*, à l'app du Général *Montchoiſy*, avec deux Demi-Brigades *Françoiſes*. Nous renvoyons auſſi Feuille prochaine les détails qu'on a, quoique non officiels, ſur la manière, dont la Con tion contre le *Premier-Conſul* a été dénoncée par un des Conjurés au Secrétaire de *Bonap* ſur les meſures priſes en conſéquence par le Miniſtre de la Police, pour s'aſſurer de la m du Complot, en y faiſant aſſocier quatre Hommes, qui lui étoient aſſidés &c. "

Des *Nouvelles de* LONDRES *juſqu'au* 16. *Octobre* nous apprennent, qu'au défaut de L dience ſur le Trône, que le Roi a fait difficulté d'accorder aux Repréſentans de la Bourg de la Capitale, ce ſera le *Commun-Conſeil* ou Corps Municipal de *Londres*, qui ſera ad cette Audience ſolemnelle. Lorsque les deux *Sheriffs* furent le 15. au Lever à *St. James*, demander à S. M. le jour & l'heure à cet effet, Elle fixa le 16. à deux heures après-midi recevoir le *Commun-Conſeil*. L'objet en attendant de l'Adreſſe, que le Conſeil de *Lond* propoſe de préſenter, ſçavoir, la convocation du Parlement, pour prendre les meſure plus propres à faire diminuer le prix des Grains & des Vivres en général, a déjà été re puiſque dans un Conſeil du Cabinet, tenu le 15. à l'iſſuë du Lever, le Roi a ſigné une Pr mation, par laquelle le Parlement a été convoqué pour le 11. Novembre. Lorsque les *Sh* revinrent du Lever, une multitude, qui s'étoit attroupée devant le Palais de *St. Jame* reçut avec de grandes acclamations & des applaudiſſemens. C'eſt à des démonſtrations de eſpèce, que ſe borne pour le moment la fermentation, que la cherté & d'autres cauſes être entretiennent parmi une certaine claſſe d'Habitans de *Londres*. *Banque* 166. *Ann.* à 3. *p. c.* 64. & un quart.

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUES, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune*.